

**COMPTE RENDU
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
13 Juin 2025**



Présents

Représentants des résidents :

1. Madame AUBER Danielle
2. Monsieur LECLERC Jean-Pierre
3. Madame GAILLON Lydia
4. Madame RAILLOT Sylvie
5. Madame FALAISE Liliane
6. Madame SAVOYE Suzanne

Représentants des Familles :

1. Madame DAVID Murielle
2. Madame GASCOIN Nathalie

Invités

1. Madame ABOKI Camille, Directrice
2. Monsieur CORDONNIER Christophe, Ingénieur qualité
3. Madame CHERET Anne-Laure, secrétaire

Excusés

Représentants du Personnel :

1. Monsieur MOGIS Julien, Aide-soignant

Représentants des Familles :

1. Madame CLEMENDOT Manuella
2. Madame TOURNADRE Camille
3. Mme MALMAISON Guylaine

Invités :

Dr. MARTIN Bertrand, Chef du pôle médico-social

L'ordre du jour est le suivant :

1. Présentation de la nouvelle Direction
2. Election du Président du CVS
3. Mise à jour du règlement intérieur et de la composition du CVS
4. Résultats des évaluations des EHPAD
5. La voix des résidents
6. Calendrier

1 Présentation de la nouvelle Direction

Madame ABOKI, nouvelle Directrice du CH de l'Austreberthe depuis le mois de mars 2025, se présente à l'assemblée.

Madame ABOKI, propose un tour de table pour que chacun puisse se présenter.

2. Elections du Président du CVS

Suite aux élections qui se sont déroulées le 5 juin 2025, 3 membres titulaires du collège résidents et 3 membres titulaires du collège famille ont été élus :

- Mme AUBER Danielle, collège résident
- M LECLERC Jean-Pierre, collège résident
- Mme GAILLON Lydia, collège résident
- Mme TOURNADRE Camille, collège famille
- Mme DAVID Murielle, collège famille
- Mme GASCOIN Nathalie, collège famille

3 membres suppléants du collège résidents et 2 membres suppléants du collèges famille ont été élus :

- Mme RAILLOT Sylvie, collège résident
- Mme FALAISE Liliane, collège résident
- Mme SAVOYE Suzanne, collège résident
- Mme MALMAISON Guylaine, collège famille
- Mme CLEMANDOT Manuella, collège famille

Avant de procéder à l'élection du Président du CVS, M CORDONNIER rappelle que :

- les membres du CVS sont les portes paroles des résidents et des familles ;
- seuls les membres titulaires seront conviés aux réunions et que les suppléants seront conviés en cas d'empêchement des membres titulaires.

Après le vote du Président du CVS à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

- Mme AUBER Danielle, représente des résidents, élue Présidente avec 5 voix ;
- Mme DAVID Murielle, représente des familles, élue Vice-Présidente avec 5 voix.

3. Mise à jour du règlement intérieur et de la composition du CVS

M CORDONNIER rappelle que :

- Le CVS permet aux résidents et aux familles d'échanger sur les conditions de vie, de soins et d'hébergement.
- Le CVS se réunit 3 fois par an au minimum.
- Le CVS est composé des représentants des familles, des représentants des résidents, d'un représentant du personnel et de la Direction.
- Le CVS évoque les sujets incontournables que sont les plaintes et réclamations, le respect des droits et libertés des résidents ou encore, le projet d'établissement.

Suite au renouvellement des membres du CVS, le règlement de fonctionnement doit être mis à jour et sera co-signé par la Direction et le président du CVS. Il se décompose en 8 articles comme suit :

- Article 1 : définition du CVS
- Article 2 : Rôle et missions
- Article 3 : composition
- Article 4 : élections
- Article 5 : assistance aux résidents
- Article 6 : durée du mandat
- Article 7 : désignation des membres
- Article 8 : fonctionnement du CVS

4. Résultats des évaluations des EHPAD

M CORDONNIER explique que les EHPAD sont évalués tous les 5 ans et qu'en janvier 2025, les EHPAD de Barentin et de Pavilly ainsi que l'accueil de jour ont été évalués.

M CORDONNIER présente une synthèse des axes forts et des points d'amélioration issus de cette évaluation.

Axes forts :

- Éthique : existence d'un comité d'éthique et réalisation de cafés éthiques ;
- Droits des résidents : Réévaluation régulière des pratiques ;
- Le maintien de l'autonomie du résident favorisé par les professionnels ;
- Evaluation régulière en santé mentale ;
- Gestion des médicaments : respect des bonnes pratiques ;
- Continuité et fluidité des parcours assurée en interne et avec partenaires ;
- Démarche qualité (suivi des plaintes, événements indésirables ...) ;
- Ressources humaines (formations, prévention des risques ...).

Axes de progrès :

- Attention au tutoiement et familiarités (EHPAD St Martin) ;
- Associer les professionnels à la définition du plan de gestion de crise (plan bleu) ;
- Le projet d'établissement doit être mis à jour ;
- Il manque certaines annexes au contrat de séjour (liberté d'aller et venir) ;

- Le CVS est encore peu connu des résidents et des familles ;
- Les projets d'accompagnement personnalisés des résidents sont en cours d'appropriation ;
- Recueil des volontés du résident : Information sur la fin de vie et les directives anticipées à améliorer.

5 La voix des résidents

Mme ABOKI propose un tour de table pour que chacun puisse s'exprimer sur les différents sujets qui les animent.

Mme SAVOYE explique qu'elle est arrivée il y a peu et qu'elle n'a pas le recul nécessaire.

Mme AUBER fait part de son inquiétude par rapport au manque de personnel sur les horaires de 6h30 à 9h et de 19h30 à 21h, ce qui engendre du stress chez les résidents et des tensions chez le personnel soignant. Mme ABOKI répond qu'une augmentation de l'effectif impacterait le prix de journée de l'hébergement et rappelle que l'établissement est en déficit.

Mme AUBER demande s'il est possible d'avoir un animateur supplémentaire et de faire un appel aux dons pour obtenir du matériel pour les activités manuelles. Mme ABOKI propose de lister les besoins avec les animateurs.

Mme RAILLOT souhaiterait pouvoir se balader à l'extérieur avec un accompagnant, notamment dans le parc. Elle déplore que du matériel soit stocké dans les toilettes du 2^{ème} étage (près de la salle d'animation), rendant l'accès difficile. M CORDONNIER répond que l'encadrement se rendra sur les lieux pour vérifier.

Mme FALAISE se dit satisfaite de sa chambre. Elle déplore cependant avoir été insultée par un résident, ce qui l'a fortement peiné. Il lui est expliqué que certains résidents peuvent être involontairement grossiers du fait de leur maladie. Mme FALAISE se plaint des repas du soir qui sont immangeables. Mme ABOKI rappelle qu'il y faut en informer la commission des menus et propose d'établir un questionnaire pour faire le point sur les choses à améliorer.

M LECLERC demande s'il est possible d'avoir les chaînes de télévision gratuites. Mme ABOKI rappelle que pour avoir la télévision, chaque résident doit souscrire un abonnement.

Mme GASCOIN explique qu'elle est satisfaite de la prise en charge de sa maman sur l'EHPAD de la Madeleine. Elle souhaiterait qu'un distributeur de boissons soit mis à disposition.

Mme GAILLON se plaint du manque de médecins. Mme ABOKI répond que le Dr DIOP doit arriver au 1^{er} septembre prochain sur l'EHPAD de Barentin et que dans l'attente, il faut s'adresser aux cadres de santé pour faire remonter le problème.

Mme DAVID trouve qu'il y a une bonne ambiance au sein du service St Martin. Elle exprime son mécontentement quant aux absences régulières de l'animatrice, Mme HUBERT. Elle note aussi le manque de douches pour sa maman comme pour d'autres résidents. Mme GASCOIN qui travaille dans l'établissement répond qu'il y a un suivi des douches.

Mme DAVID note aussi que le linge revient abîmé de la blanchisserie. M CORDONNIER répond que depuis 2024, des réunions avec la blanchisserie du CHU de Rouen ont lieu régulièrement et que des efforts ont été faits. Il ajoute que le linge doit être trié aux vues du procédé industriel. Il propose qu'un membre du CVS soit présent à la prochaine réunion avec la blanchisserie et

qu'une explication soit donnée aux résidents et leur famille sur le type de linge qui peut être traité.

M CORDONNIER informe que le compte-rendu du CVS sera remis en version papier aux membres du CVS et qu'il sera communiqué par voie d'affichage (version facile à lire et à comprendre) sur les différents sites du CH de l'Austreberthe.

6 Calendrier des prochains CVS

Un prochain CVS est prévu en novembre 2025, la date restant à définir avec les membres du CVS et Mme ABOKI.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Madame AUBER Danielle,
Présidente du Conseil de la Vie Sociale

